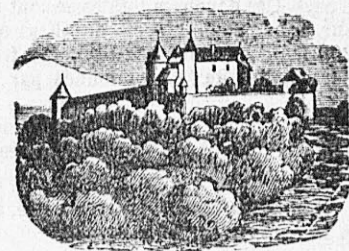




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 > 6 mois, > 2 50
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴³ 2³⁵ 8³⁵ ← Bulle, arr. 8⁰³ 1³³ 4⁵³ 10⁵⁸

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 Lettres et argents francs
 de port.

BULLE, le 5 avril 1895

La représentation proportionnelle.

VII

Il nous reste à fournir l'exemple d'une répartition de suffrages donnés selon le mode électoral proportionnel; mais avant d'essayer cette espèce de paradigme, nous tenons à clore la série des explications et remarques renfermées dans les numéros précédents, par quelques lignes sur l'état actuel de la question de proportionnalité, considérée comme base des élections dans divers pays.

Ce n'est, en effet, pas seulement chez nous que ce principe préoccupe les esprits dans la représentation des partis, c'est-à-dire des opinions qui manifestent différemment leur manière de comprendre le bien public. En Suisse, le système en discussion a déjà prévalu dans le Tessin, à Neuchâtel et à Genève. Le canton de Soleure l'a introduit dernièrement, et la municipalité de Berne vient de l'admettre pour les élections communales. Dans d'autres cantons, l'idée chemine et gagne des adhérents.

Mais si les adhésions à ce principe reconnu comme principe de justice ne manquent pas en Suisse, elles se font jour aussi à l'étranger, et l'on peut affirmer que celui-là fera son tour d'Europe.

L'année dernière, au mois de juin, la deuxième Chambre badoise a émis un vote presque unanime, puisqu'il n'y manquait que huit voix, en faveur d'une proposition de la fraction libérale démocratique, tendant à introduire le suffrage direct d'abord, en remplacement de l'élection à plusieurs degrés, puis le système électoral proportionnel, afin d'obtenir une représentation équitable de tous les partis. Il est vrai que ce vote n'a pas encore pu avoir son plein effet, parce que la clôture de la session fut prononcée trop tôt pour que la première Chambre eût eu l'occasion de discuter à son tour la proposition. Parmi les votants favorables à la nouvelle idée, il se trouvait un grand nombre de députés du centre et de la gauche libérale-nationale. La proposition sera

reprise cette année dans la prochaine session, et l'on peut présumer que la question sera résolue affirmativement. Le ministère a déclaré n'y être nullement hostile.

Dans le Wurtemberg, où jusqu'à présent les élections se sont faites d'après le système des classes ou états, donc d'après le système indirect, on étudie actuellement la question du suffrage universel et direct à introduire dans la Constitution, dont le peuple souabe demande la révision dans ce sens; l'innovation ferait droit à une des revendications les plus logiques de l'esprit public moderne. Le ministère royal, par l'organe de son chef, a acquiescé en principe au système électoral proportionnel, pour qu'un certain nombre de députés pussent être élus par de grandes circonscriptions et au scrutin de liste. Ce n'est pas que le ministre qui préside depuis de longues années au cours de la chose publique dans le royaume voie dans le système à l'étude un moyen sûr de remédier aux inconvénients du suffrage universel, mais il y voit, pour les minorités, une garantie de ne plus être condamnés au silence par l'étouffement, inconvénient plus sérieux encore que ceux du suffrage universel sans proportionnalité.

Dans les derniers mois de l'année passée, ce principe a pris corps en Belgique, et l'expérience qu'on y a faite ne lui a pas été défavorable.

Le chef des libéraux-démocrates en Prusse, M. Eug. Richter, rédacteur en chef de la *Gazette libérale*, demande que le système électoral proportionnel soit admis et forme la base des élections dans tout l'Empire. Comme la densité de la population n'est pas la même partout, la nécessité s'impose de déterminer à nouveau les circonscriptions électorales. Les expériences faites dans d'autres États permettent de prévoir que le but pourra être facilement atteint. Cette opinion d'un politicien consommé a beaucoup de valeur, surtout dans un pays où l'esprit de caste est encore si vivace.

La domination excessive des grands propriétaires des provinces de Prusse orientale et occidentale, conservateurs à outrance; celle du centre dans les districts catholiques de la Westphalie et du pays rhénan; celle du socialisme exclusif dans les grandes

villes et les centres industriels, ces dominations n'étoufferaient plus les dissidences légitimes existant parmi elles.

Malheureusement, le système électoral proportionnel ne peut point être considéré comme un remède universel et définitif aux maux de la politique, mais du moins en diminue-t-il le nombre. Quoi qu'on en ait dit, en politique il doit y avoir de la justice, et l'application de ce premier des principes sème toujours des bienfaits.

CONFÉDÉRATION SUISSE

La présidence du *Conseil national* a fait savoir que la discussion sur l'entrée en matière concernant le projet de Banque d'Etat est terminée et la discussion par articles renvoyée à la session du mois de juin, afin qu'on puisse s'occuper de l'arrêté fédéral sur les zones et terminer la session demain.

Pisciculture. — Le nombre des établissements suisses de pisciculture en exploitation à la fin de l'année 1894 s'élevait à 104 (1893 : 100), non compris quelques établissements particuliers de moindre importance; 24,851,600 œufs, mis en incubation, ont produit 19,618,600 alevins, dont 19,236,200 ont été versés dans les eaux suisses, sous contrôle officiel (1893 : 14,803,300 alevins).

Les espèces partagées sont le saumon : le saumon bâtard, la truite des lacs, la truite de rivière, l'omble chevalier (Röthel), l'omble de rivière, les corégones et l'anguille (espèces indigènes); en fait d'espèces exotiques, nous trouvons : la truite arc-en-ciel, la loch-leventout (*Trutta leventensis*) et l'omble de rivière (*Salmo fontinalis*).

Les subventions fédérales pour les alevins éclos dans les piscicultures et déposés dans les eaux publiques se sont élevées à 18,559 fr.

D'après le rapport de gestion de la Direction du commerce au Département des affaires étrangères pour 1894, la section de Fribourg a dépensé en 1894 pour le traitement de son personnel enseignant 624

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 54

LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMENT

Le sergent de ville qui demandait à parler au chef de la sûreté était de garde la veille au soir en haut de la rue Clignancourt.

— Vers onze heures et demie, dit-il, plutôt après qu'avant, j'ai vu passer devant moi M. Robert le sculpteur. Je le connais bien pour lui avoir parlé plusieurs fois, car il y a longtemps qu'il habite le quartier.

Il paraissait extrêmement préoccupé, et il marchait très vite.

— Il me semble qu'il était bien tard pour remarquer s'il était préoccupé ou non, fit observer M. Gervais.

— Pardon, chef, répondit l'agent; mais l'ayant reconnu, je lui ai dit bonsoir, en l'appelant par son nom, comme je fais d'habitude. Et lui, d'ordinaire très familier, au lieu de me répondre, s'est mis à courir plus vite.

— Cela ne vous a pas paru étrange ?

— Sur le moment, non; mais au bout de quelques minutes, je me suis dit : Si je ne connaissais pas aussi bien M. Robert pour être un très brave garçon, estimé de tous, je penserais qu'il vient de faire un mauvais coup.

Alors, par une sorte d'instinct, je suis venu ici examiner la maison que je savais habitée par lui.

— Vous n'y avez rien remarqué, naturellement.

— Rien du tout, chef. C'était d'une tranquillité rare, aucun bruit ne s'entendait.

Cela m'a rassuré tout à fait.

Un moment après, minuit ayant sonné et mon service

étant fini, je suis parti.

Un locataire du troisième qui revenait à ce moment-là de l'intérieur de Paris demanda également à parler à M. Gervais.

Il affirmait avoir rencontré Robert, la veille dans la nuit; mais en bas, dans le corridor même de la maison; la porte s'était ouverte au moment où il allait sonner, parce que Robert probablement venait de demander le cordon.

La lueur venant du dehors lui avait permis de distinguer très nettement le sculpteur.

Celui-ci lui avait paru être effroyablement pâle.

A la vue d'un étranger, il avait rabattu son chapeau sur ses yeux et avait essayé de se dissimuler dans l'ombre de la porte.

— Quelle heure était-il ? demanda M. Gervais.

L'employé se troubla et finit par répondre :

— Il devait être près de minuit.

— Précisez mieux que cela.

— Ah ! voilà, monsieur le commissaire, je suis entré au café et j'étais un peu... ému lorsque je suis revenu à la maison. Dire l'heure à la minute, ça ne m'est pas possible.

Et comme M. Gervais fronçait le sourcil :

— Ma femme doit se rappeler ce détail mieux que moi, ajouta-t-il timidement.

On fit appeler la femme; c'était une entrepreneuse de passementerie.

Elle déclara que lorsque son mari était rentré, il devait être environ onze heures et demie.

Elle avait travaillé jusqu'à onze heures dans son atelier, puis elle s'était couchée et elle n'était pas encore endormie lorsque son mari, évidemment un peu plus gai qu'à l'ordinaire, mais cependant très d'aplomb, l'avait rejointe.

— Est-ce que vous avez une montre ou une pendule chez vous ? demanda M. Gervais.

— Non, monsieur, mais ma voisine a une vieille horloge dont le timbre énorme s'entend dans mon atelier comme chez elle.

BULLE

du Marché
 petit bétail.

175

Grande

esthétique de cam-
 les ouvrages qui s'y
 induire les chevaux.
 sans de bonnes re-

178

Grande

18 ans pour service

240

CRET

un secret de trou-
 des chaussures bon
 en de la mauvaise
 rien cher. — Le grand

anzbourg,

ions nécessaires, un
 on trouve tous les
 paraître. Qui veut
 adresse à la maison
 oie à toutes deman-
 et franco. [146

DE VINS

A, BULLE

élégraphe,

M. Feigel.
 blancs et rouges des
 si à domicile. [244

sonne

de bonnes chaus-
 sander mon prix
 dep. Fr. 6.50
 rs > 8.80
 > 7.30
 pas est échangé
 — Grand choix.
 remboursement.
 uggerberger,
 erthour. [209

TRÉSOR

nté a été altérée
 nesse trouveront
 conseiller dans
 (H33824)

rvation

même

raçais a été faite
 mande. Des mil-
 xpiaient les fautes
 le rétablissement
 ture de ce livre.
 contenant 27 gra-
 Verlags-Magazin,
 (Saxe), ainsi que
 ries et chez le li-
 Grenchen. [187

iste.

rt pour la campagne
 apprenti. — S'adres-
 UGUENK-RIBET. Vie
 [208

particuliers!

10 kg. 100 kg.
 s doux 2.70 25.—
 5.10 48.—
 alité 4.40 42.—
 al., etc. 4.50 43.—
 13.70 132.—
 10.80 97.—
 2.35 21.—
 s, par
 s, par
 riger, Boswyl
 Argovie).

er :

ulle, un magasin
 sisine et, au besoin,
 ndiquera. [232

mpri-meur-éditeur.

francs. Ces dépenses totales se sont élevées à 2385 fr., sur lesquels elle a reçu, de l'Etat ou de la commune, 200 fr., de la Confédération, 450 fr. Le nombre des participants aux cours donnés par la section a été de 44.

Nous voyons de même figurer une nouvelle section à Bulle, qui sera subventionnée dès la fin de l'exercice actuel.

D'après la statistique française, notre trafic avec la France aurait été le suivant :

	Importation de France. Millions de francs.	Exportation en France. Millions de francs.
1890	243	104
1891	235	103
1892	228	92
1893	173	75
1894	173	75

L'importation de vins d'Espagne en Suisse a plus que quadruplé depuis 1890 et atteignait en 1894, avec 412,347 hl., presque la quantité que l'Italie, jusqu'ici notre plus important fournisseur, nous avait livrée en 1893 (420,427 hl.). L'importation de ce dernier pays n'a plus été, en 1894, que de 275,446 hectolitres, de sorte que, dans ce domaine, l'Espagne prend de beaucoup le premier rang dans l'approvisionnement de la Suisse. Ce rang que la France occupait encore en 1886 avec 207,654 hl. passait en 1887 à l'Italie (222,736 hl.).

Jamais, jusqu'ici, on ne vit passer à la gare d'Oltent autant d'Italiens. Samedi, on a dû faire, spécialement pour eux, un train à destination de Bâle. Dimanche, tous les trains de Lucerne ne contenaient presque exclusivement que des Italiens.

Berne. — A Bienne, 14 cafetiers ont été condamnés par le président du tribunal à 20, 35, 40 et 50 fr. d'amende, sur le rapport de l'inspecteur cantonal des substances alimentaires, qui n'a pas trouvé leurs pressions suffisamment propres. Cela n'est pas pour mettre en appétit les consommateurs de bière.

— Un élève de l'école secondaire de St-Imier, garçon de 13 à 14 ans, s'amusait samedi après midi avec un vieux fusil, en compagnie de quelques camarades. Ils avaient chargé l'arme, qui est partie on ne sait trop comment, et l'infortuné a reçu la décharge dans l'abdomen. Il est mort dimanche.

Vaud. — On a trouvé sur le bord du lac de Morat, près de Vallamand Dessous, un énorme silure (salut) mesurant environ deux mètres et pesant 97 1/2 livres. Il sera exposé, nous dit-on, à Avenches, mercredi matin, puis ensuite expédié pour le musée cantonal de Fribourg.

Uri. — Près de Spiringen, une avalanche a emporté 2 écuries avec 12 pièces de bétail; on ne put en sauver que deux. Deux garçons qui se trouvaient dans l'un des deux bâtiments, en attendant gronder l'avalanche, eurent le temps de se blottir à l'abri d'un mur et la virent passer tout entière par dessus leurs têtes.

Bâle. — En faisant des travaux de terrassement dans le jardin de Domhof, on a mis au jour des tombeaux murés qui, outre des squelettes, contenaient de nombreuses monnaies romaines, des armes, des vases, etc.; cette trouvaille, qui présente un vif intérêt, sera probablement complétée par les travaux qui se poursuivent.

Le premier était grand, froid, avec une expression d'inconcevable tristesse sur un visage naturellement très austère. C'était un juge d'instruction; M. Maurice de Combremont, celui auquel sa justice, sa droiture et sa perspicacité faisaient confier les affaires les plus délicates ou les plus embrouillées.

Du reste, ces affaires, il les sollicitait lui-même à la grande joie de ses collègues.

Les uns disaient qu'il était un travailleur infatigable dont la seule passion était de s'occuper de son métier; d'autres affirmaient au contraire que le travail n'était chez le magistrat qu'un moyen d'oublier quelque profonde douleur ou quelque effroyable déception.

Il était suivi d'un jeune homme blond, mince, élégant, très raide et très gourmé dans sa récente personnalité; c'était un substitut nouvellement installé.

A l'aspect du juge, M. Gervais fit deux pas et tendit la main avec une expression de profonde sympathie.

— Monsieur de Combremont, s'écria-t-il, oh! je suis bien heureux, en vérité, que ce soit vous qui soyez chargé de cette affaire-là!

M. Gervais leva ses yeux clairs et regarda M. Gervais.

— Comment donc? fit-il. C'est ainsi important que ça? Je croyais, au peu que m'en a écrit le commissaire du quartier, que c'était un simple meurtre, tout ce qu'il y a de plus banal.

M. Gervais fit un geste.

— C'est, au contraire, grave, dit-il, très grave...

Il y a dans ce crime un côté mystérieux qui m'effraie et des détails qui me déroutent absolument.

D'abord la victime est inconnue. C'est évidemment une déclassée dont personne ne peut dire l'identité véritable.

— Jeune?

— Très jeune et très belle.

— Qui vit seule?

— Le mari est parti il y a près de deux ans pour l'Amérique.

Schaffhouse. — Le nouveau conseiller d'Etat Siegrist-Schelling vient de se brouiller avec les femmes de son canton. Dans un article de son journal, il a qualifié les femmes de « mal nécessaire ». L'une d'elles répond et demande comment M. Siegrist-Schelling, qui a eu deux femmes — successivement, cela s'entend — peut tenir un langage aussi injurieux à l'adresse du sexe aimable.

— Le dernier tronçon de la ligne Feuerthalen-Schaffhouse a été inauguré très solennellement par les délégués des gouvernements de Zurich et de Schaffhouse, avec le directeur du Nord-Est. Il y a eu cortège en ville, banquet et peuple en fête.

ÉTRANGER

France. — Le ministre de la guerre vient d'envoyer à Chambéry un colonel d'état-major avec mission d'ouvrir une enquête sur la disparition d'un document relatif, disait-on, à la mobilisation. On affirme qu'il s'agirait, en réalité, d'un paquet renfermant des circulaires sans importance.

— M. Emile Zola a été élu président de la Société des gens de lettres de France.

— M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, est mort dans l'appartement qu'il occupait à l'Institut.

Madagascar. — L'explorateur allemand Wolff écrit au *Tagblatt* que plusieurs journalistes anglais sont avec les Hovas à Tananarive. Les Hovas sont persuadés qu'ils empêcheront les Français, sans l'aide d'officiers anglais, de pénétrer à l'intérieur de l'île. M. Wolff croit que le premier engagement dissipera leurs illusions. Les populations de Tananarive, et particulièrement les femmes, attendent les soldats français comme des libérateurs.

Belgique. — Une imposante manifestation ouvrière a eu lieu lundi à Bruxelles. 5000 ouvriers se sont réunis en cortège et ont traversé la ville. Plusieurs discours violents contre les autorités ont été prononcés. Il ne s'est produit aucun accident grave.

Espagne. — Les forces actives dont disposera le maréchal Martinez Campos à son arrivée à Cuba se composent de : sept régiments d'infanterie, un bataillon de chasseurs, un bataillon de disciplinaires, deux régiments de cavalerie, un bataillon d'artillerie de place, un bataillon du génie et les sept bataillons péninsulaires créés en vue de l'expédition; soit, au total, 25,000 hommes environ.

Les volontaires levés dans l'île ont fourni, en outre, sept bataillons de chasseurs, deux régiments de ligne, deux régiments d'artillerie et un régiment de cavalerie.

— L'agence Havas reproduit, sous les plus expresses réserves, une information d'après laquelle les gouvernementaux auraient été battus les 26 et 28 mars à Santa-Clara. Ils auraient perdu 49 hommes.

Italie. — Le directeur du *Moniteur de Rome*, organe du Vatican, a été condamné à deux ans de prison et 2000 fr. d'amende, pour son article du 20 juin 1894 calomniant Mlle Lucie Claraz, de Fribourg. Le jugement sera publié dans deux journaux de Rome et dans la *Liberté* de Fribourg.

— Qu'a fait la femme depuis ce temps?
— Compositrice dans une imprimerie.
— Qui accuse-t-on du crime?
— Un sculpteur, un jeune homme qui était l'ami du mari, qui était resté le sien et dans l'intimité duquel elle vivait.
— Pourquoi l'aurait-il tué?
— Pour lui voler une lettre chargée reçue par elle hier soir.

— La valeur du chargement?
— On l'ignore.
— Ce sculpteur est-il arrêté?
— Il a disparu. A son atelier où il n'y a cependant pas une inexactitude à lui reprocher, on n'a pas de ses nouvelles. Il a quitté son travail hier soir, en disant qu'il reviendrait ce matin de bonne heure. Un agent du quartier l'a rencontré hier, avant minuit, c'est à dire après le moment probable du crime, s'enfuyant à toutes jambes.

— Le cadavre a-t-il été relevé?
— Oui, par M. Larose et un médecin du quartier qui a fait les premières constatations médicales.

— Bien! Ayez donc l'obligeance de monter avec moi.

Le docteur Prunier, le propriétaire, les diverses personnes qui étaient là depuis le matin étaient parties, allant à leurs réciproques occupations; le commissaire seul était encore dans l'appartement.

Ce fut dans le petit salon de Thérèse qu'il introduisit d'abord le juge et le substitut.

Mais avant d'avoir eu le temps de leur donner aucune explication, même d'avoir ouvert la bouche, il s'arrêta saisi par l'effroyable décomposition du visage de M. de Combremont.

Les yeux de celui-ci venaient de se porter sur le buste qui ornait la cheminée.

Il était en marbre, et on sait qu'il représentait André; Robert, depuis très peu de temps, venait de le finir.

Quoique fait de mémoire, la ressemblance était admirable.

Allemagne. — Au dîner de gala qui a eu lieu à la cour, en l'honneur du prince de Bismarck, l'empereur a levé son verre, porté la santé du prince et poussé un triple hurra en son honneur. La cour, le ministre, le Conseil fédéral et le bureau du Reichstag assistaient à ce banquet.

— **Le monopole des blés.** — Le Reichstag a achevé la discussion de la motion Kanitz. Les libéraux et les socialistes ont voté le rejet pur et simple de la proposition, mais ils n'ont pu former la majorité. La proposition du comte Kanitz a été renvoyée à l'examen d'une commission.

Le résultat de cette discussion constitue une défaite d'autant plus sensible pour le gouvernement qu'il avait mis tout en œuvre pour prouver aux agrariens que la motion Kanitz était une utopie et que sa mise à exécution constituerait une violation des traités de commerce conclus avec les Etats étrangers. Le vote du Reichstag prouve en même temps que le protectionnisme agricole ne se laisse arrêter par aucune considération.

— **Russie.** — Le czarévitch, qui se trouve en traitement à Alger, est gravement malade. Aussi l'impératrice douairière de Russie, actuellement en séjour à la cour de Copenhague, va quitter cette ville pour se rendre auprès de lui.

Guerre sino-japonaise. — Li-Hung-Chang a demandé au mikado de gracier son agresseur.

Le gouvernement britannique, d'accord en cela avec d'autres grandes puissances, s'opposera à toute cession de territoire continental chinois au Japon. C'est ce qui fait douter que les plénipotentiaires du mikado demandent réellement, outre l'île de Formose et une indemnité pécuniaire de deux milliards de francs, à s'annexer la Mandchourie méridionale avec Port-Arthur. Il paraît certain qu'en insistant sur ce dernier point ils provoqueraient la rupture des négociations.

Le gouvernement chinois ne communique aucune information concernant les exigences du Japon; on trouve seulement affirmé, dans les dépêches de Pékin, que Li-Hung-Chang a plein pouvoir d'accepter ou de rejeter les conditions proposées, sans en référer au conseil de l'Empire.

C'est trois semaines que doit durer l'armistice, soit jusqu'au 20 avril.

Pendant ce temps, les troupes des belligérants pourront changer leurs emplacements, mais sans augmenter leurs effectifs. Les transports par mer de troupes et de munitions seront interdits, au risque d'être saisis. Si les négociations pour la paix étaient rompues, l'armistice cesserait aussitôt.

— Koyama, le fanatique qui a tenté d'assassiner le vice-roi du Petchili, a été jugé samedi matin. Il n'a pas cherché à se disculper et a été condamné, séance tenante, aux travaux forcés à perpétuité.

CANTON DE FRIBOURG

Accidents. — Un laitier de Morat a disparu subitement vendredi soir et son cadavre a été retrouvé dans le lac samedi après midi.

— La semaine dernière, à Fraschels, un homme très estimé préparait du fourrage sur le soliveau de

Pour qui avait vu une fois seulement l'ingénieur, il n'y avait pas de doute possible.

Or, Maurice de Combremont le connaissait et le connaissait bien, celui qu'il accusait de lui avoir volé son bonheur!

— Ah! mon Dieu! balbutia-t-il en chancelant, ce buste ici!

Puis tout à coup, se retournant vers ceux qui étaient là :

— Où est la morte?... demanda-t-il avec des yeux de fou et d'une voix qui s'étranglait dans sa gorge.

On lui désigna une porte ouverte... Il s'y précipita avec un tel visage que nul n'osa le suivre.

Mais tout à coup on entendit un grand cri, bientôt suivi de la chute d'un corps.

Maurice de Combremont, en effet, était tombé évanoui, car il venait de reconnaître Thérèse de Rochebelle, son seul amour, la seule passion de sa vie...

Morte ou vivante.

Il est quatre heures du soir, et par les grandes fenêtres ouvertes, la brise de mer entre tout embaumée du parfum des roses et des héliotropes qu'elle a caressés en passant.

Dans le petit salon qu'elles occupent toutes les deux à Rochebelle, France et Sybil causent.

Le comte va mieux.

Ainsi que l'avait prévu le docteur Désormeaux, l'air pur de la Normandie lui a rendu quelque force, et quoique sa santé soit des plus précaires, la catastrophe, qui était imminente à Paris, est ici éloignée pour quelque temps au moins.

En revanche, la comtesse a été un peu souffrante durant ces deux derniers jours; personne ne l'a vue, elle s'est confinée hermétiquement dans sa chambre, et à l'heure actuelle, elle n'a pas encore quitté son appartement.

Mais France et Sybil ne s'en inquiètent pas, de Mme de Rochebelle; et jamais, qu'elle soit malade ou non, elles ne pénétreraient chez elle ou ne s'informeront de sa santé.

(A suivre.)

sa grange, lorsque, par si malheureusement qu

GRUYERE

La foire de Bulle, d'on y avait amené beaucoup on remarquait des exéme-mères ou tanres, soit de chalands du dehors, les prix, dont on a col-est vrai, mais enfin un-fois. les agriculteurs nément une baisse com-de mai prochain, les p-élevé qu'ils occupent

VENTE D

Lundi 8 avril, ver-billions sapin, 30 carrons-moules sapin, 1 tas de lat-et 5 tas de poteaux prépa-Collège St-Michel, au bo-Départ des misers de-sens, à 9 heures du matin-237] L'Inspecteur fores

Mises d'im

Le **lundi 15 avril** res du soir, à l'Hôtel d-de-Trême. il se-voie d'enchères-tation, demi-g-dins, situés à l'appartenant à la Caisse-cadastrale : 9944 fr. Mis-Il ne sera pas accepté-les mises. A défaut d'am-ces immeubles seront m-location. S'adresser pour tous-sonsigné. J.-J. 229]

Mises

Le **lundi 15 avril** midi, le soussigné expose-de mises publiques, le c-la succession de son fr-Broc, tel que : Chars, chettes, rucher, etc. Broc, le 5 avril 1895. 254]

Soumis

Les copropriétaires Grésollaz, à La Tour, la démolition de dite gr-avril inclusivement. Pour renseignements ser à M. Denis Francey

Chez Louis D

Graines fo
Trèfle, esparce-fenasse, thymot-en qualités fraîches e-avec garantie de-Prix très av

Engrais

COIG
DOSAGE G-Engrais complets pou-tes cultures à prix rédu-S'adresser à J. Cro-Gapany, à Marsens.

Boulangerie en t

On trouvera toujours-tes les qualités, ainsi-réduits. 165]

COMMERCE

G. MAGGIOL-Sa cave est transfér-**maison du**

ancienne cave-Vins d'Asti. — Vins-meilleurs crus. Service soigné, fait

AV

Le soussigné se recon-clientèle de fen M. P-tant de faire son pos-confiance par le choix-la modicité de ses prix-cles de **chapellerie-bacs, cigares et c-meurs**, ainsi qu'un a-rie en tous genres. 238] Casimir D

sa grange, lorsque, par une cause inconnue, il tomba si malheureusement qu'il fut tué net.

GRUYÈRE

La foire de Bulle, d'hier jeudi, a été assez animée; on y avait amené beaucoup de bétail, parmi lequel on remarquait des exemplaires distingués, soit vaches-mères ou taures, soit taureaux. Mais il y avait peu de chalands du dehors, circonstance qui a influé sur les prix, dont on a constaté une tendance, faible, il est vrai, mais enfin une tendance à la baisse. Toutefois, les agriculteurs n'ont pas à craindre momentanément une baisse continue et sensible; à la foire de mai prochain, les prix seront remontés au niveau élevé qu'ils occupent depuis plus d'un an.

Electricité. — On nous communique que la réception définitive des installations électriques à Bulle et à Charmey aura lieu dès dimanche à mardi. La turbine, les dynamos et les transformateurs seront soumis à différentes épreuves qui pourront avoir pour conséquence des variations dans la lumière, cas échéant des interruptions momentanées.

Les abonnés feront donc bien de ne pas s'en émouvoir. En outre ils pourront être appelés à allumer simultanément, pendant un temps déterminé, toutes les lampes dont ils disposent, cela afin de faire l'essai des machines en pleine charge. Avis leur en sera donné au moment voulu.

Téléphone. — Vaulruz est doté du téléphone. Dimanche, l'assemblée communale de Morlon a voté aussi

à l'unanimité l'établissement d'un bureau téléphonique. Une station publique de téléphone, reliée avec Fribourg, est installée chez M. Louis Hayoz, à l'auberge du Mouton, à Belfaux.

Arrestation. — On annonce que, grâce aux dépêches expédiées par la préfecture de la Gruyère, Baderi, le fameux voleur de chevaux et de voitures qui s'était évadé de la prison de Bulle comme on sait, a été arrêté à Pontarlier, par la gendarmerie française.

F. Jelmoli
Dépôt de fabrique
ZURICH
Nouveautés noir et coul. p^r dames en laine, coton, etc., de 35 c. par m. à fr. 6.45; toiles depuis 14 c. par m.; étoffes pour hommes de 85 c. par m. à fr. 15.— Choix immense. Couvertures, fr. 1.55 à 29.— Marchandises et échant^{rs} franco. Grav^s gratis.

Pour la rédaction : J. STERROZ, à La Tour-de-Trême.

VENTE DE BOIS MEUNERIE AGRICOLE

Lundi 8 avril, vente publique de 150 billons sapin, 30 carrons, 15 billes chêne, 30 moules sapin, 1 tas de lattes, 2 tas de tuyaux et 5 tas de poteaux préparés dans la forêt du Collège St-Michel, au bord du Gèrignoz. Départ des mises de l'auberge de Marsens, à 9 heures du matin.
237] L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Barbey-Nicollier, Bulle.

Produits alimentaires. — Pâtes qualités supérieures. Gruaux d'avoine et d'orge. — Semoules de froment et de maïs. Blés rouges et noirs pour la volaille. — Bourre d'épeautre.
GROS ET DÉTAIL — PRIX AVANTAGEUX [215]

Mises d'immeubles.

Le **lundi 15 avril 1895**, de 3 à 5 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême, il sera mis en vente, par voie d'enchères, une maison d'habitation, demi-grange et deux jardins, situés à l'entrée du village et appartenant à la Caisse hypothécaire. Taxe cadastrale : 9944 fr. Mise à prix : 6600 fr. Il ne sera pas accepté de surenchère après les mises. A défaut d'amateurs pour la vente, ces immeubles seront mis simultanément en location.
S'adresser pour tous renseignements au soussigné.
229] J.-J. MENOUD, notaire.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg.

Nous avons l'honneur de faire connaître qu'en suite de décision du Conseil de surveillance, en date du 30 mars 1895, le remboursement des **cédules trois et trois quarts pour cent**, série G, émises dès le 18 juillet 1892, est dénoncé pour le **15 octobre 1895**, date dès laquelle l'intérêt afférent à ces titres cessera de courir.
Nous en offrons la conversion en nouvelles cédules à **trois et demi pour cent l'an** d'intérêt annuel, munies de cinq coupons d'intérêt, capital non exigible avant le terme de cinq ans dès la date du titre et remboursable ensuite moyennant avertissement de six mois.
La Caisse s'engage à ne pas faire de nouvelle conversion à un taux inférieur au 3 1/2 % avant le terme de cinq ans, dès le 15 octobre 1895.
Les porteurs de cédules consentant la conversion sus-indiquée sont invités à déposer leurs titres aux bureaux de la Caisse contre remise d'un récépissé provisoire et d'y signer la formule de conversion d'ici au **15 mai prochain au plus tard. Passé le 15 mai 1895, les adhésions à la conversion ne seront plus admises.** Un nouvel avis indiquera la date dès laquelle les récépissés provisoires pourront être échangés contre les nouveaux titres.
Le prorata couru dès la dernière échéance d'intérêt jusqu'au 15 octobre 1895 sera bonifié aux porteurs au taux du 3 1/2 % au moment de la remise des nouveaux titres.
Les cédules présentées au remboursement ou à la conversion devront être accompagnées des coupons d'intérêt non échus; la Caisse retiendra sur le capital la valeur des coupons qui ne seraient pas représentés.
Les autorités pupillaires et les agents des personnes morales sont spécialement rendus attentifs à la présente publication.
Fribourg, le 1^{er} avril 1895.
Caisse hypothécaire du canton de Fribourg,
Le Directeur : **MULLER**

Mises libres.

Le **lundi 15 avril**, dès 1 heure après midi, le soussigné exposera en vente, par voie de mises publiques, le chédail provenant de la succession de son frère Oscar Barras, à Broc, tel que : Chars, outils aratoires, clochettes, rucher, etc.
Broc, le 5 avril 1895.
254] Aug. BARRAS.

TRANSFERT D'ÉTUDE D'AVOCAT

L'avocat **ULDRY**, à Fribourg, informe son honorable clientèle de la Gruyère que dès maintenant son bureau de Bulle est transféré au 1^{er} étage de la maison de **M. le président Morard**.
(H972F) [234]

Soumission.

Les copropriétaires de la grange de la Grésollaz, à La Tour, mettent au concours la démolition de dite grange, dès le 4 au 12 avril inclusivement.
Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. Denis Francey.
[243]

Entreprise de couvertures et ferblanterie.

Couverture de bâtiments en ardoises, tôle, zinc, etc.
Articles de ménage. Boilles à lait. Baignoires, bains de siège, etc.
Installation de paratonnerres d'après le dernier perfectionnement sur églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres.
Réparation et vérification des anciens paratonnerres.
114] Jean VIALE, ferblantier, Bulle.

Chez Louis Desbiolles, BULLE

Graines fourragères.
Trèfle, esparcette, raygras, fénasse, thymothé et luzerne en qualités fraîches et de premier choix, avec garantie de germination.
Prix très avantageux. [227]

CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg.

Dans sa séance du 30 mars 1895, le Conseil de surveillance a décidé d'abaisser au taux du **QUATRE POUR CENT L'AN** l'intérêt des prêts hypothécaires nouveaux à réaliser dès le 1^{er} avril 1895.
Il est d'ores et déjà arrêté que cette réduction du taux d'intérêt sera applicable aux titres déjà inscrits au rentier, à partir du 1^{er} avril 1896, pour valoir dès l'échéance d'annuité spéciale à chaque titre qui suivra cette date. Une nouvelle publication sera faite à cet effet.
Fribourg, le 1^{er} avril 1895.
Caisse hypothécaire du canton de Fribourg,
Le Directeur : **MULLER**

Engrais chimique COIGNET

DOSAGE GARANTI
Engrais complets pour tout terrain et toutes cultures à prix réduits.
S'adresser à **J. Crotti**, à Bulle, et **F. Gapany**, à Marsens. [150]

Agence agricole Aug. Barras, BULLE

FERS & QUINCAILLERIE
Ferrures pour bâtiments.
Scies à eau et circulaires.
OUTILS ET MACHINES AGRICOLES
Grillages, toiles métalliques.
Pompes à purin.
Clouterie, visserie, serrures.
Chaines diverses.
OUTILS D'ARTISANS
Colle de Cologne et colle ordinaire.
Verres à vitres.
Articles de ménage étamés et émaillés.
BROSSERIE
Prix très modérés. [176]

Boulangerie en face de l'église :

On trouvera toujours des farines de toutes les qualités, ainsi que gros son à prix réduits.
165] Ch. Messerly.

Transfert de cave.

La cave de M. Paul Feigel, négociant en vins, à Bulle, est transférée dans la maison Pinaton, rue de Gruyères N° 112. 257
VINS DE CHOIX — Prix avantageux.

COMMERCE DE VINS

G. MAGGIORA, BULLE
Sa cave est transférée
maison du télégraphe,
ancienne cave de M. Feigel.
Vins d'Asti. — Vins blancs et rouges des meilleurs crus.
Service soigné, fait aussi à domicile. [244]

A remettre :

Un magasin de toiles, mercerie, quincaillerie, laines et cotons.
S'adresser à E. PASQUIER & Cie, Grand'rue 14, Bulle. [218]

AVIS

Le soussigné se recommande à la nombreuse clientèle de son M. Pierre THORIN, promettant de faire son possible pour mériter sa confiance par le choix de ses marchandises et la modicité de ses prix. Il ajoutera aux articles de chapellerie un bon choix de tabacs, cigares et articles pour fumeurs, ainsi qu'un assortiment de lingerie en tous genres.
235] Casimir DELACOMBAZ

A VENDRE

Un tricycle et deux tricyclettes.
S'adresser à M. PINATON, à Bulle.

On offre

à donner à faucher le domaine de « Les-De-vants », dit à « Grand-Liando », rière Vuadens, de la contenance de 12 poses en bon et environ 4 poses en maigre et marais.
S'adresser à Pierre MOSSIER. [247]

Gypserie, peinture et décoration.
S. Borri & A. Papa,
BULLE
Travail prompt et soigné.
Prix très modérés. [162]

Demandez toujours
CHICORÉE OPPLIGER
en boîtes illustrées
et emballages divers, ainsi que les spécialités :
Véritable café de santé }
Café de glands } Qualité N° 1.
Café de figues }
Essence de café }
194] Emballage élégant. (MessaZ)

A. DEMIERRE
médecin-chirurgien-dentiste,
à BULLE [16
sera à Château-d'OEux mardi 9 courant et le lendemain.

Avoines à semer
étrangère et du pays [256
chez CH. MOREL, à Bulle.

On offre à louer :
Une grange et deux écuries avec un pré, pouvant servir à un garçon d'écurie.
S'adresser au café du Moléson, à Bulle. [255]

Une brebis noire
s'est égarée le jour de la foire de l'hôtel du St-Michel, à Bulle. Prière de la ramener contre bonne récompense audit hôtel. [253]

On demande
des ouvriers-maréchaux chez RIME, à Echarlens. [250]

On demande
pour le canton de Vand deux jeunes hommes de 16 à 17 ans pour travailler à la campagne. On exige qu'ils sachent traire et faucher.
L'imprimerie du journal renseignera. [241]

On demande
un domestique de 16 à 18 ans pour service de campagne.
Le bureau du journal indiquera. [240]

On demande à louer
à proximité de la ville, 3 ou 4 poses de bon terrain. — S'adresser à Martin MORAND, au Tirage, à Bulle. [245]

Graines potagères et fleurs
garanties de première qualité, [246
chez Tobie Bee, maison Chiffelle, Bulle.

A louer :
Un logement de 2 ou 3 chambres avec cuisine et un bureau.
S'adresser à l'imprimerie du journal. [223]

A louer :
Rue de Gruyères, à Bulle, un magasin avec chambre et cuisine et, au besoin, entrepôt ou atelier.
Le bureau du journal indiquera. [232]

A louer :
Pour le 15 mai, un petit magasin avec logement, cave et bûcher, ainsi qu'un magasin pouvant servir de dépôt.
S'adresser au bureau du journal. [242]

A VENDRE
Deux vases à vin ovales de 600 et 300 litres.
S'adresser à M. Louis GAPANY, Bulle. [258]

On demande un taupier.
S'adresser au bureau du journal. [248]

